 **Compte Réunion du 22Juin 2023**

Présents : Thierry Roche, Michel Mourot, Christian Nouvet, Louis Breton, Christophe Lagresle, Annie Renault

**Point financier :**

* De grosses dépenses ont été faites pour la réfection des cibles, il reste :
	+ 1900 € sur le livret A
	+ 1600€ sur le compte courant
* Rachat du petit matériel qui se trouve dans la caisse de l’arc de Fred »( matériel en depot vente, une personne est intéressée par l’arc)

**Bilan saison :**

* Déception sur la participation des enfants aux compétitions. Le club avait acheté des arcs de compétition mais la participation a été trop faible, il aurait fallu avoir 3 archers qui fassent au moins 6 compétition.

**Saison prochaine :**

* **Mise en place d’un contrat de location**

Il y a quelques années un contrat de location dans lequel il était stipulé que si l’archer participait à au moins 3 compétions intérieures et 3 compétitions extérieures un remboursement d’une partie de la cotisation était remboursé, il est décidé d’utiliser de nouveau ce contrat

* + - Location arc compétition : 80€
			* Remboursement de 50€ si contrat rempli
		- Location arc bois : 50€
			* Remboursement de 30€ si contrat rempli
* **Prix de l’adhésion**

Le montant restera identique à celui de l’année 2023.

Une demande d’augmentation sera proposée à la prochaine assemblée générale pour l’année suivante.

* **Prochaine Assemblée générale**

Vendredi 13 octobre 2023

Lieu : restaurant le ZENITH

(Thierry s’occupe de réserver la salle)

* **Date reprise**
	+ Le lundi 4 septembre pour les « anciens »
	+ Le lundi 11 septembre pour les débutants

La journée des associations a lieu le 9 septembre

* **Date stage**
	+ Samedi 26 août à partir de 14h
	+ Dimanche 27 août
* **Date réfection salle**
	+ Samedi 26 août matin
* **Date des compétitions salle**
	+ Le 11 et 12 novembre
	+ Le 06 et 07 janvier
* **Compétitions extérieures**
	+ Le club se positionnera comme candidat pour organiser une DRH ou une DRE
* **Entretien du terrain extérieur**
	+ Un devis a été proposé pour entretien annuel à 1152€

Thierry prendra contact

* + - avec le responsable « des chiens » pour connaître la société qui entretient le terrain.
		- Avec la mairie pour demander une participation à la mairie
* **Non-Respect des horaires dans l’utilisation du terrain des « chiens »**
	+ Les plages horaires des  « chiens » sont

 Mercredi après-midi jusqu’à 18H

Samedi après-midi

Dimanche

Thierry fera un courrier au responsable pour lui rappeler qu’en dehors de ces horaires le terrain de tir à l’arc est en libre-service et qu’il ne doit y avoir personne sur le terrain « des chiens ».

Thierry demandera également une rencontre en présence de la mairie.

* **Barbecue Fin de saison**

Le BBQ sera organisé le 8 juillet .

Le club prend à sa charge la viande et les boissons